PTSM Projet Territorial de Santé Mentale du Cantal	**RELEVÉ DE DÉCISIONS** **FICHE ACTION** **Prise en charge des traumatismes et violences** **08/12/2025**	RDD-MA Date : 12/01/2026 Version 1

Présents :

Monsieur ANDRAUD (Chef de projet opérationnel PTSM Cantal)
Monsieur GUIBERT (Médecin Adapei et représentant Conseil de l'Ordre)
Madame DUQUESNE (Directrice ACAP Olmet)
Madame MERIC (IASS DDETSPP 15)
Monsieur MONTANIER (Médecin DAC 15 e Représentant URPS)
Madame MAZIERES (Animatrice Territoriale DAC 15)
Madame DOLY (Directrice FAM ADSEA 15)
Monsieur BONFILS (Cadre supérieur Psychiatrie CHHMA)
Madame DUNTZE (Coordinatrice GHT Cantal CHHMA)
Madame CULSON (Coordinatrice CLS/CLSM BACC)

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation du bilan 2025 de la fiche action « télémédecine en santé mentale »**
- **Présentation de la carte santé mentale 2026**
- **Temps de réflexion partagé et de construction de la nouvelle fiche action**
- **Définition des objectifs stratégiques**
- **Questions diverses**

Compte tenu de la phase de bilan de la première version du PTSM qui est arrivée à échéance fin 2025, réalisée par le Chef de Projet opérationnel, la fiche action N°1 intitulée « Télémédecine en santé mentale » laisse apparaître, des travaux engagés par certains contributeurs, sans forcément de pilotage et de coordination des actions.

La fiche action est principalement développée à travers un projet d'expérimentation de télé-expertise psychiatrique impulsé par le Conseil de l'Ordre des Médecins et son représentant Docteur GUIBERT et les services de psychiatrie adultes du Centre Hospitalier d'Aurillac notamment avec Monsieur BONFILS et le Docteur MALAFOSSE.

L'expérimentation devant être déployée dès le mois de janvier 2026, avec le concours de quatre médecins libéraux et de l'IPA en psychiatrie, accuse un léger retard du fait d'un problème opérationnel du côté de l'utilisation de l'outils MonSISRA et de la création des adresses mails des médecins. La fiche de saisie n'étant pas encore créée dans le logiciel, l'expérimentation ne peut pas encore débuter. Elle devrait être lancée début mars 2026.

Le CPO du PTSM demande à Madame FLORY de présenter le retour du questionnaire diffusé auprès des professionnels CPTS Nord Cantal.

Ce questionnaire a été adressé aux professionnels libéraux du bassin de santé de Mauriac dans le cadre de la préparation de la réunion PTSM Cantal centrée sur la télémédecine en santé mentale.

1ère question : Utilisez-vous la télémédecine (téléconsultation/télé-expertise) pour vos patients ayant des besoins en santé mentale ?

Oui, régulièrement = 0%
Occasionnellement = 12,5%
Jamais = 87,5%

Quel est selon vous, le principal frein/les principaux freins à son utilisation sur notre territoire ?

Difficulté techniques (connexion – logiciel) = 5,9%
Manque de psychiatres/spécialistes disponibles à distance = 32,7%
Difficulté d'utilisation par les patients (fracture numérique) = 27,7%
Manque de temps = 16,8%
Manque de valorisation de l'acte = 16,8%

Seriez-vous favorable à la mise en place de « lieux ressources » de téléconsultation accompagnée (cabinet infirmier ou pharmacie) ?

Oui = 100%
Non = 0%

Commentaires libres =

1/ « Favorable à la mise en place de lieux ressources en maison de santé mais pas en pharmacie, le mieux étant des psychologues/psychiatres pouvant intervenir en présentiel et non en téléconsultation qui risque de convenir à un grand nombre de personnes »

2/ « Ayant déjà une borne de téléconsultation pour la médecine générale, ça serait une bonne chose de disposer de spécialistes. Quant à la fracture numérique, elle concerne surtout les personnes-âgées »

3/ « Suivi et réévaluation pour entretien régulier »

4/ « Expérimentation proposée par MonSisra inopérante… manque cruel en psychiatrie et en suivi psychologique sur notre territoire...toute solution que ce soit pour nous aider dans nos prescriptions de psychotropes (antidépresseurs) pour poser un diagnostic psychiatrique, ou simplement pour l'accompagnement des patients, serait le bienvenu !! merci beaucoup ».

À noter : que 13 professionnels ont été interrogés et ont répondu à cette enquête, que 4 pharmacies sont équipées en borne de téléconsultation et que plusieurs médecins du territoire réalisent des téléconsultations avec leurs patients.
Urgence à prendre en considération sur le secteur de Riom-ès-Montagne + Condat avec des professionnels libéraux en grande difficulté sur les problématiques de santé mentale.

L'idée de développer la télémédecine en santé mentale passe aussi par la mobilisation de professionnels psychiatre/pédopsychiatre à l'extérieur du département du Cantal.

Cette mobilisation est particulièrement difficile à obtenir, l'idée de se rapprocher du Centre du Vinatier à Lyon est abordée par certains participants.

L'outil numérique sera également utilisé pour mettre en place une communication sur la santé mentale à l'échelle départementale, Le Chef de Projet Opérationnel du PTSM et l'Adapei 15 seront à l'origine de la création d'un site internet dédié au PTSM et à la santé mentale à destination des professionnels et usagers.

Le projet de création devrait débuter au mois de février 2026 pour une mise en œuvre opérationnelle au mois de mai juin avec des groupes de concertation et d'alimentation qui seront animés par le CPO.

Sur décision des membres présents, la fiche action sera piloté par le CDOM avec le Dr GUIBERT et le soutien de la psychiatrie du CHHMA et du Dr MALAFOSSE.

Un projet de fiche action réécrite sera proposé aux interlocuteurs pilotes, et retravailler dans les prochaines semaines.